

Trajectoire professionnelle des enseignants-chercheurs recrutés en 2023

En 2023, 1 836 universitaires ont été recrutés (hors mutations et détachements), soit davantage que ces dernières années (environ 1 700 universitaires ont été recrutés par concours en 2022, 1 500 en 2021 et 2020). 70 % d'entre eux sont des maîtres de conférences. Ces derniers ont principalement été recrutés parmi les post-doctorants alors que la plupart des professeurs des universités étaient antérieurement maîtres de conférences. Respectivement 19 % et 54 % des maîtres de conférences et des professeurs des universités ont été endo-recrutés. Les maîtres de conférences sont recrutés à 35 ans en moyenne, contre 47 ans pour les professeurs des universités. Malgré la féminisation des recrutements, la parité femme-homme n'est pas encore atteinte. Par ailleurs, près de 20 % des maîtres de conférences recrutés sont étrangers, contre 11 % des professeurs des universités.

Christophe Pépin
DGRH A1-1



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines (DGRH) :**

72, rue Regnault
75243 Paris Cedex 13

Directeur de la publication :

Christophe Géhin

Rédacteur en chef :

Bruno Réguigne

ISSN 2826-2999

e-ISSN 2740-8787

En 2023, au cours des sessions synchronisées et « au fil de l'eau », 1 273 maîtres de conférences (MCF) et 563 professeurs des universités (PR) ont été recrutés au titre des différents articles du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 (hors mutations et détachements).

Les grandes disciplines qui ont le plus recruté de PR par concours, sont les Sciences-Techniques (51 %) alors que ce sont les Lettres-Sciences humaines pour les MCF (40 %). Le Droit-Économie-Gestion a une part plus importante chez les MCF que chez les PR (19 % contre 9 %). La Pharmacie représente 3 % pour chacun des deux corps (*figure 1*).

Les MCF sont principalement recrutés parmi les post-doctorants

La majeure partie des MCF nouvellement recrutés en 2023 – hors mutations et détachements – étaient post-doctorants : 42 % si l'on ne tient pas compte de ceux qui exerçaient une « autre activité » au moment de leur recrutement (*figure 2*).

Les post-doctorants sont devenus, depuis

2007, le premier « vivier » des nouveaux MCF (22 % en 2003) au détriment des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, dont la proportion tend à décroître au fil du temps (13 % en 2023 contre 37 % en 2005).

Désormais, les recrutements de MCF parmi les ATER qui n'ont pas la qualité de fonctionnaire sont équivalents ceux réalisés parmi les enseignants titulaires du second degré (13 %). Les autres enseignants contractuels de l'enseignement supérieur représentent 27 %. Enfin, les sans emploi représentent 5 % des recrutements (*voir Sources p. 4 pour la définition de ces catégories*).

D'un point de vue disciplinaire, en Sciences-Techniques, la majorité des MCF recrutés étaient préalablement post-doctorants (67 %). En Droit-Économie-Gestion et en Lettres-Sciences humaines, ils représentent près d'un quart des recrutements. Dans ces deux disciplines, les autres enseignants contractuels sont les plus nombreux à avoir été recrutés, avec respectivement 38 % et 34 % (*figure 3*).

① Recrutements en 2023 selon le corps et la grande discipline

Grande discipline	Maîtres de conférences	Professeurs des universités
Droit-Économie-Gestion	236	51
Lettres-Sciences humaines	511	209
Sciences-Techniques	487	289
Pharmacie	39	14
Total	1 273	563

Source : MESR DGRH A

Champ : Campagne de recrutement 2023 ; hors détachements et mutations.

La plupart des PR étaient antérieurement MCF

La plupart des PR sont recrutés parmi les MCF (91 % en 2023), en particulier depuis les années 2010 où la proportion de PR antérieurement MCF dépasse les 85 %. Au cours d'une carrière universitaire, le passage par le statut de MCF apparaît donc comme une étape privilégiée, voire nécessaire, pour accéder au professorat.

Un MCF sur cinq est endo-recruté

Conformément à l'article L. 952-1-1 du code de l'éducation, la mobilité, sous l'angle du recrutement externe, constitue l'un des objectifs de la stratégie de ressources humaines des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Or, 19 % des MCF ont été endo-recrutés en 2023, c'est-à-dire qu'ils ont obtenu leur thèse dans l'établissement de recrutement (*voir Sources p. 4 pour le calcul du taux d'endo-recrutement*).

70 % sont de nouveaux MCF qui ont obtenu leur thèse dans un établissement distinct de l'établissement recruteur et 11 % ont obtenu une mutation (*figure 4*).

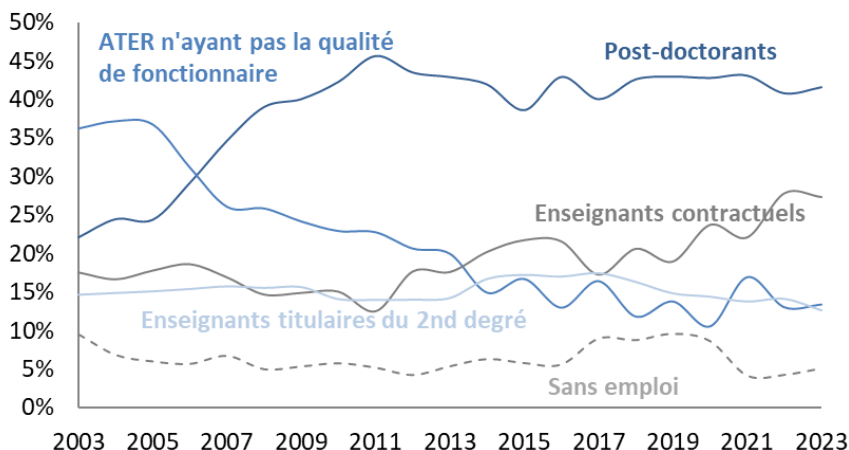
La proportion des MCF endo-recrutés est relativement stable au fil du temps et son niveau varie peu d'une discipline à l'autre. En revanche, comme les années passées, les MCF relevant du Droit-Économie-Gestion sont un peu plus recrutés par mutation que dans les autres grandes disciplines.

Plus de la moitié des PR est endo-recrutée

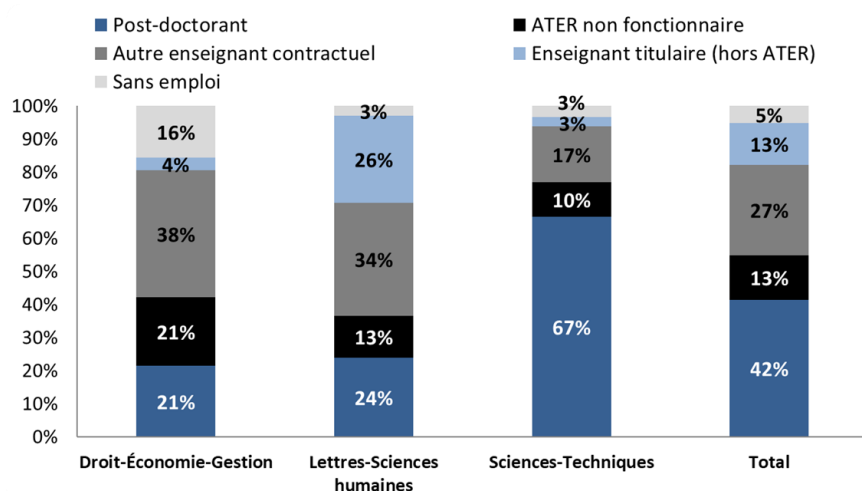
En ce qui concerne les PR, le taux d'endo-recrutement (calculé en intégrant les agrégés du supérieur) est de 54 % en 2023 (*figure 4*). Plus de la moitié des PR recrutés étaient donc déjà en fonction dans l'établissement recruteur en tant que MCF.

La proportion de néo-recrutés – ceux qui n'étaient pas MCF, ou qui l'étaient, mais dans une autre université lors du recrutement – est de 33 %, alors que les mutations représentent 13 % de l'en-

② Répartition des maîtres de conférences recrutés selon leur activité professionnelle principale antérieure depuis 20 ans



③ Répartition des maîtres de conférences recrutés en 2023 selon leur activité



Note : mal renseignée, la catégorie « Autre activité », correspondant à 302 MCF en 2023, a été retirée du graphique.

Source : MESR DGRH A

Champ : Campagne de recrutement 2023 ; hors détachements et mutations.

semble des recrutements (*figure 4*).

Plutôt stables dans le temps, ces indicateurs varient sensiblement d'une discipline à l'autre. En particulier, l'endo-recrutement demeure toujours plus élevé en Sciences-Techniques (67 %) qu'en Lettres-Sciences humaines (45 %), et surtout qu'en Droit-Économie-Gestion (26 %). Dans les disciplines juridiques, politique, économiques et de gestion, de nombreux postes de PR sont en effet pourvus par mutation (33 %) car certains PR souhaitent rejoindre un établissement différent de celui où ils ont été affectés suite à leur réussite au concours d'agrégation. Alors qu'avant 2015, l'endo-recrutement était quasiment inexistant en Droit-Économie-Gestion, le localisme a sensiblement augmenté depuis lors, parallèlement à une diminution relativement forte des mutations,

bien qu'elles demeurent à un niveau élevé. En effet, les établissements peuvent désormais recruter, à concurrence de la moitié des postes offerts, par la voie de droit commun (1° de l'article 46 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984). Celle-ci offre la possibilité aux établissements d'endo-recruter, alors que l'endo-recrutement ne peut être que fortuit avec le concours d'agrégation.

Les MCF sont recrutés à 35 ans en moyenne

En 2023, les MCF ont été recrutés à 35 ans en moyenne, toutes disciplines confondues (*figure 5*). L'âge moyen auquel sont recrutés les MCF augmente lentement au fil du temps : il était de 33 ans il y a une dizaine d'années. L'âge moyen au recrutement est plus élevé en

Lettres-Sciences humaines (38 ans) qu'en Droit-Économie-Gestion (34 ans) et qu'en Sciences-Techniques (33 ans).

Ces écarts s'expliquent principalement par des pratiques disciplinaires, notamment par la durée moyenne allouée à la préparation de la thèse de doctorat selon la spécialité.

Les femmes MCF sont, dans l'ensemble, recrutées un peu plus âgées que les hommes (respectivement 36 ans et 35 ans).

Globalement, la durée écoulée entre l'obtention du doctorat et le recrutement augmente au fil du temps. 61 % des MCF recrutés en 2023 ont obtenu leur doctorat plus de deux ans avant d'être recrutés. En 2007, près des deux tiers des MCF avaient été recrutés dans les deux années qui suivaient l'obtention de leur doctorat.

Les PR sont recrutés à 47 ans en moyenne

Étant donné que la plupart des PR sont recrutés parmi les MCF, les PR sont recrutés à un âge plus avancé que ces derniers, à 47 ans en moyenne (figure 5). L'âge moyen auquel sont recrutés les PR augmente, comme pour les MCF, lentement au fil du temps : il était de 45 ans il y a une dizaine d'années.

Les écarts d'âges lors du recrutement des MCF selon les disciplines se répercutent sur l'âge auquel sont recrutés les PR : 49 ans en Lettres-Sciences humaines, contre 46 ans en Sciences-Techniques et 45 ans en Droit-Économie-Gestion.

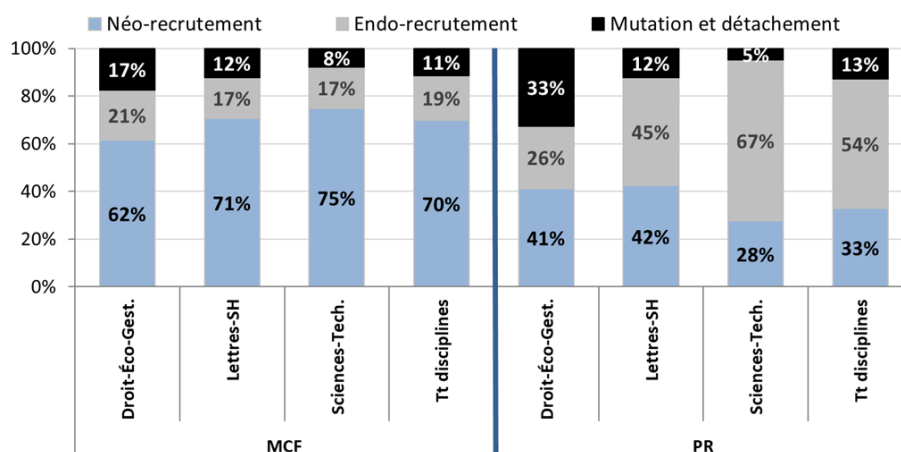
Par ailleurs, compte tenu des modalités du concours d'agrégation du supérieur en Droit-Économie-Gestion, les lauréats sont nettement plus jeunes (39 ans) que leurs collègues non-agrégés recrutés au titre du 1° de l'article 46, la voie dite « normale » (45 ans).

L'analyse selon le sexe montre que les femmes PR sont en moyenne recrutées plus âgées que les hommes (49 ans, contre 46 ans).

La féminisation des recrutements

Le recrutement des universitaires tend à se féminiser au fil du temps : si la pro-

④ Proportion de néo-recrutement, d'endo-recrutement, de mutation/ détachement parmi les universitaires recrutés en 2023, selon la grande discipline



Source : MESR DGRH A
Champ : Campagne de recrutement 2023.

portion de femmes recrutées parmi les MCF en 2023 (45 %) varie peu depuis une dizaine d'années, la proportion de femmes recrutées parmi les PR a sensiblement augmenté (41 % contre 29 % en 2012).

Le recrutement, majoritairement féminin en Lettres-Sciences humaines (58 % pour les MCF et 59 % pour les PR), est plus masculin en Droit-Économie-Gestion (47,5 % de femmes pour les MCF et 33 % pour les PR). Le recrutement est en revanche largement en faveur des hommes en Sciences-Techniques (avec un taux de recrutement féminin de 30 % pour les MCF et de 27 % pour les PR) (figure 6).

En 2023, toutes disciplines confondues, la proportion de femmes recrutées parmi les MCF (45 %) est légèrement inférieure à celles des femmes candidates à

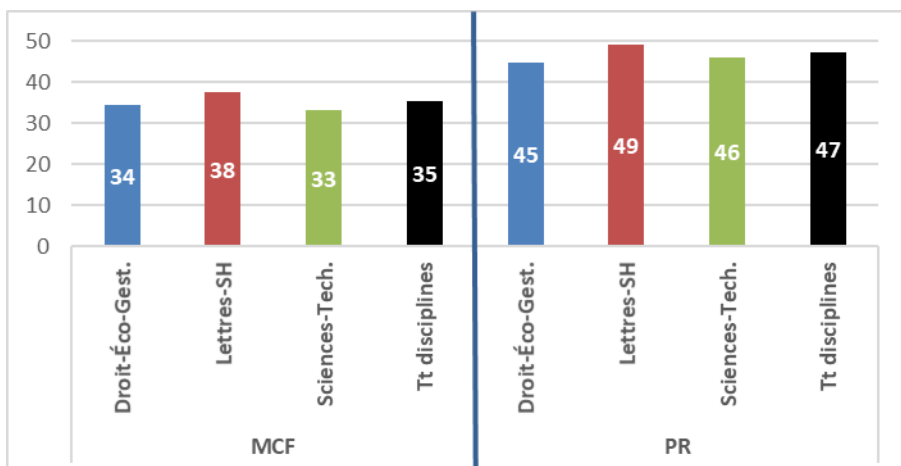
la maîtrise de conférences. En Lettres-Sciences humaines, la proportion de femmes recrutées (58 %) est significativement supérieure à celle des candidates (54 %).

En ce qui concerne les PR, la proportion de femmes recrutées est globalement supérieure à celle des candidates (respectivement 41 % et 35 %). L'écart est favorable aux femmes dans toutes les grandes disciplines, hormis en Droit-Économie-Gestion (33 % des recrutées, contre 41 % des candidates).

Près de 20 % des MCF et 11 % des PR recrutés sont étrangers

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour le recrutement des enseignants-chercheurs. Le recrutement d'étrangers ne connaît donc pas dans

⑤ Âge moyen des maîtres de conférences et des professeurs des universités recrutés en 2023, selon la grande discipline

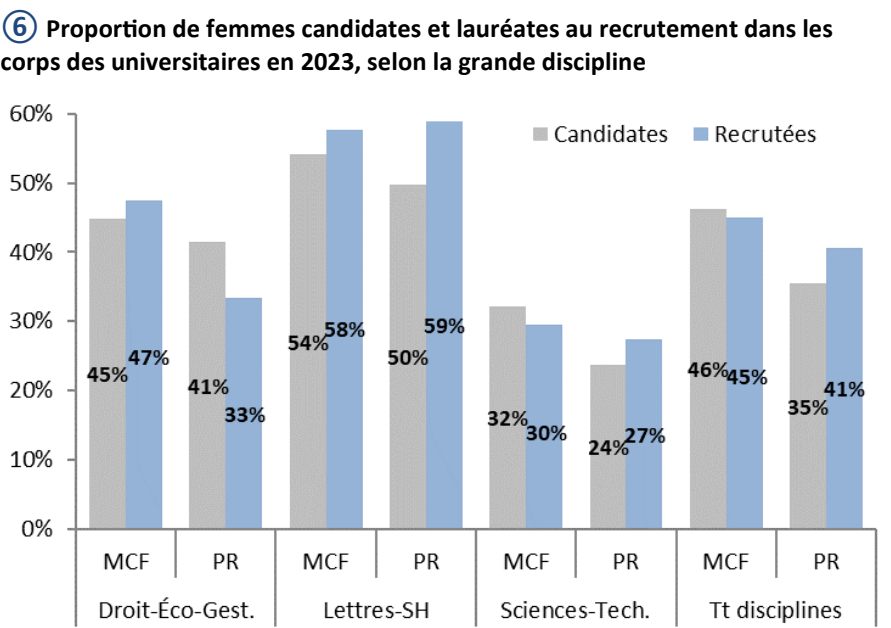


Source : MESR DGRH A
Champ : Campagne de recrutement 2023 ; hors détachements et mutations.

l'absolu de limites, si ce n'est le nombre de postes ouverts chaque année aux concours.

La proportion de MCF de nationalité étrangère recrutés est de 18,5 % en 2023, soit une baisse de 4 points par rapport à 2022 et d'un point par rapport à 2021. Celle de PR étrangers recrutés est de 11 %, soit une hausse d'un point par rapport à 2022. Cette proportion est de 39 % pour les PR qui n'étaient pas préalablement MCF.

Selon les données renseignées (21 % des nationalités n'ont pas été renseignées), la majorité des enseignants-chercheurs étrangers recrutés sont originaires du continent européen (90 % pour les PR et 44 % pour les MCF), les ressortissants italiens étant les plus nombreux (ils représentent 41 % des PR et 19 % des MCF étrangers recrutés). ■



Source : MESR DGRH A
Champ : Campagne de recrutement 2023 ; hors détachements et mutations.

Sources/Définitions/Méthodologie

- La catégorie des « enseignants contractuels » utilisée dans l'étude se compose des professeurs agrégés/certifiés et des autres enseignants titulaires et fonctionnaires exerçant des fonctions d'ATER, des contractuels sur emplois vacants du 2nd degré, des chargés d'enseignement vacataires/agents temporaires vacataires, des enseignants associés, des lecteurs et maîtres de langues, des docteurs contractuels et des enseignants contractuels « LRU ».
La catégorie « enseignants titulaires » inclut les professeurs agrégés et certifiés, ainsi que les autres enseignants titulaires, tant du secondaire que du primaire, qui ne sont pas ATER.
- Le taux d'endo-recrutement correspond au nombre de recrutements locaux rapporté au nombre total de postes pourvus (mutations et détachements compris). L'endo-recrutement des MCF désigne le recrutement de MCF dans l'établissement où ils ont obtenu leur doctorat. Inversement, les MCF exo-recrutés ont obtenu leur doctorat dans un établissement distinct de celui où ils ont été recrutés. L'endo-recrutement des PR désigne le recrutement de PR dans l'établissement où ils étaient préalablement MCF. Inversement, les PR exo-recrutés n'étaient préalablement pas MCF ou l'étaient dans un établissement distinct de celui où ils ont été recrutés. Parmi les enseignants-chercheurs exo-recrutés, les MCF et les PR néo-recrutés n'ont pas été recrutés par mutation.
- Depuis 2022, tous les indicateurs présentés ont été calculés avec l'ensemble des voies de recrutement (avec notamment le 46 3° et l'agrégation du supérieur).
- Le seul terme de « mutation » est parfois employé pour désigner à la fois les mutations et les détachements, ces derniers étant marginaux (5 détachements de MCF et 1 de PR ont été dénombrés en 2023).

En savoir plus

Tableaux Excel détaillés de l'étude « Trajectoire professionnelle des enseignants-chercheurs recrutés lors de la campagne 2023 ».

Le Gendre M. (2024), « La campagne de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités - Session 2023 », MESR, *Note de la DGRH*, n° 6.

Thomas J. et Tourbeaux J. (2022), « La place des enseignants-chercheurs étrangers relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche », MESR, *Documents de travail de la DGRH*.

Toutes les études relatives aux personnels enseignants de l'enseignement supérieur, les fiches démographiques des sections du CNU et le panorama des personnels enseignants de l'enseignement supérieur sont publiés sur le site internet du ministère : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html>